



**AIISNE**  
**TV** [www.aisne.tv](http://www.aisne.tv)

***MODE D'EMPLOI  
pour gérer son blog  
sur Aisne Tv***

***MAIRIES***



**L' Image de l'Aisne, c'est votre image**

## **SOMMAIRE**

	<b><u>Page</u></b>
<b>Se rendre sur sa « console d'administration »</b>	<b><u>3</u></b>
<b>Créer son BLOG</b>	<b><u>4</u></b>
<b>Communiqué de presse</b>	<b><u>14</u></b>
<b>Déposez vos images</b>	<b><u>15</u></b>
<b>Réactions : donnez votre avis</b>	<b><u>20</u></b>
<b>Publicités payantes : contactez la direction commerciale</b>	<b><u>22</u></b>
<b>Déposer une petite annonce</b>	<b><u>23</u></b>
<b>Publicités graphiques</b>	<b><u>32</u></b>
<b>Publicités vidéo</b>	<b><u>33</u></b>

Votre demande d'ouverture de blog vient d'être validée par Aisne.tv et vous voulez maintenant remplir au mieux les différentes rubriques qui vous sont offertes pour offrir, à tous les internautes qui fréquentent aisne.tv, la meilleure information possible sur vos activités.

Nous avons conçu pour vous aider un système très simple.  
Ce dernier est accessible depuis **votre ordinateur connecté au réseau internet.**

**ATTENTION : Pour rédiger ce tutoriel nous avons utilisé « l'admin » d'une mairie fictive.**

**Se rendre sur sa « console d'administration »**

Dans un premier temps ouvrez le site [www.aisne.tv](http://www.aisne.tv)

Sur le coté gauche se trouve le menu « principal » :



On distingue le « bouton » : **administration**

Il faut cliquer dessus.

La fenêtre centrale du site change d'aspect. Au centre se trouvent des champs à remplir. Il suffit de noter les informations fournies lors de votre demande : adresse email et mot de passe.

Adresse Email :

Mot de passe :

**VALIDER**

Cliquer sur « valider »

## La fenêtre de gestion de votre « console d'administration » s'ouvre :

Administration Bienvenue Lev Deconnexion

**Menu**

- Vos Photos**
  - Déposez vos images
- Réactions**
  - Donnez votre avis
- Petites Annonces**
  - Déposez une annonce
  - Déposez une annonce Nécrologique
  - Gérez les annonces
- Publicités Graphiques**
  - Bannières
  - Carrés
- Publicités Vidéos**
  - Spot
  - Publi reportage
  - Parrainage
- Communiqué de Presse**
  - Modifiez votre Communiqué
- Blog**
  - Créez votre blog en complétant vos informations
- Votre Compte**
  - Modifiez votre mot de passe
  - Modifiez votre fiche client

Aucun carré publicitaire actuellement en ligne

Contacter le service commercial

**Votre espace publicitaire**

**576 €uros\***

**les 12 mois**

\*prix hors taxe et hors frais de réalisation

Aisne TV vous informe

**NOUS RECHERCHONS DES VIEUX FILMS**

Tous formats : 8mm -super8 - 9,5mm - 16mm

**CONSTRUISONS L'HISTOIRE DE L' AISNE PAR LES FILMS AMATEURS**

Cherchez dans votre grenier les films tournés par votre famille. Nous serons intéressés par des films montrant des aspects de la vie dans L'Aisne dans le passé.

Communiqué de Presse : communiqué de presse en cours

Sur le coté gauche vous découvrirez toutes les possibilités d'intervention sur le site [www.aisne.tv](http://www.aisne.tv) ». Au centre une publicité de type « carré » que vous pouvez acheter pour publier sur le site « [aisne.tv](http://aisne.tv) ». A droite la zone d'informations réservée à la sas CN aïsne – Aïsne TV.

Nous commençons par examiner ce qui peut être le plus intéressant pour votre Mairie : la possibilité de créer un mini site intégré au site Aïsne TV (BLOG), et la possibilité de modifier un COMMUNIQUE DE PRESSE. Mais nous détaillerons ensuite les autres possibilités qui vous sont offertes, gratuites ou payantes.

*Une précision avant de commencer notre exploration :*

*Votre Mairie possède peut être déjà son propre site internet. (Vous noterez que nous avons prévu ce cas dans le menu qui vous est proposé pour votre blog. Un clic sur le « bouton » « adresse de votre site internet existant » ouvrira automatiquement ce dernier).*

*Peut être pensez vous alors qu'il est inutile de compléter les autres chapitres du menu qui vous est proposé. Nous vous laissons libre choix mais jugeons utile de vous signaler que ce serait une erreur.*

*En effet nos techniciens travaillent à la mise en place d'un puissant « moteur de recherche » interne au site Aïsne.tv. Avec ce moteur l'internaute pourra poser n'importe quelle question pour se renseigner sur tous les types d'actions existants dans les villes de l' Aïsne (par exemple).*

*Ne seront rendus public évidemment que les renseignements contenus dans les blogs : si votre blog est vide, il y aura peu de chance qu'une de vos actions figure dans la liste qui sera donnée à l'internaute...*

## **BLOG : Créez votre blog - modifiez votre blog – visualisez votre blog**

Comment créer votre blog ?

Cliquer sur le bouton

**Blog**

- Créez votre blog en complétant vos informations

Une nouvelle page s'affiche :

Administration Création du blog Deconnexion

Retour menu > Blog

□ : Champs obligatoires

Cliquez sur "Valider", tout en bas de la page, pour que les changements soient pris en compte

- ⊕ Editorial du Maire
- ⊕ Journal communal
- ⊕ Adresse de votre site Internet existant
- ⊕ Le conseil municipal
- ⊕ Services Municipaux (détails et horaires)
- ⊕ Enseignements - Ecoles
- ⊕ Travaux dans la commune
- ⊕ Tourisme
- ⊕ Historique
- ⊕ Autres infos pratiques
- ⊕ Contact
- ⊕ Bulletin municipal
- ⊕ Agenda
- ⊕ Galerie photo

Valider la création

Elle va vous permettre d'exploiter toutes les possibilités que nous mettons à votre disposition. Vous pouvez remarquer deux types différents de formulaires.

Les formulaires désignés par les carrés rouges sont à remplir obligatoirement.

Les formulaires désignés par les carrés bleus sont à remplir selon vos désirs (à noter que les formulaires aux carrés bleus forment les lignes du menu de votre blog : les formulaires ignorés ne figureront pas dans votre menu – mais vous pouvez tout modifier à chaque instant !).

Les formulaires « bleus » non ouverts ne figureront pas dans le menu de votre blog visible par les internautes. Vous pouvez ouvrir ou fermer à tout moment ces formulaires « bleus ».

### Formulaires obligatoires :

⊕ Editorial du Maire

Un clic ouvre ce champ

⊕ Editorial du Maire

Fermer

A remplir selon la tonalité du message que vous voulez adresser à tous les internautes qui pourront lire ce message.

**Comme indiqué ci-dessus vous pouvez ensuite passer aux autres formulaires qui composent le menu de votre blog. Nous les présentons tous un par un.**

### Journal communal

⊕ Journal communal

**Cette rubrique ne sera opérationnelle qu'en octobre 2007**

Elle sera un « plus » majeur pour tous les Maires qui veulent tenir informés en permanence leurs administrés ou les amis de leur mairie (ou leur personnel) en leur envoyant un mini journal.

Pour permettre à ces derniers de s'inscrire il faut évidemment activer le « journal communal.

Si vous n'activez pas la possibilité « journal communal » le formulaire situé à droite de la fenêtre de votre blog se présente ainsi :



Après votre activation le formulaire se présente ainsi :



Il suffira aux internautes qui veulent recevoir votre journal communal électronique de cocher la case et d'indiquer leur adresse email.

(Vous aurez la possibilité en qualité de Maire, sur un tableau prévu à cet effet, d'effacer des adresses emails pour supprimer l'envoi de votre journal communal électronique à des personnes que vous jugeriez susceptibles d'utiliser à mauvais escient les informations que vous rendrez publiques via ce journal).

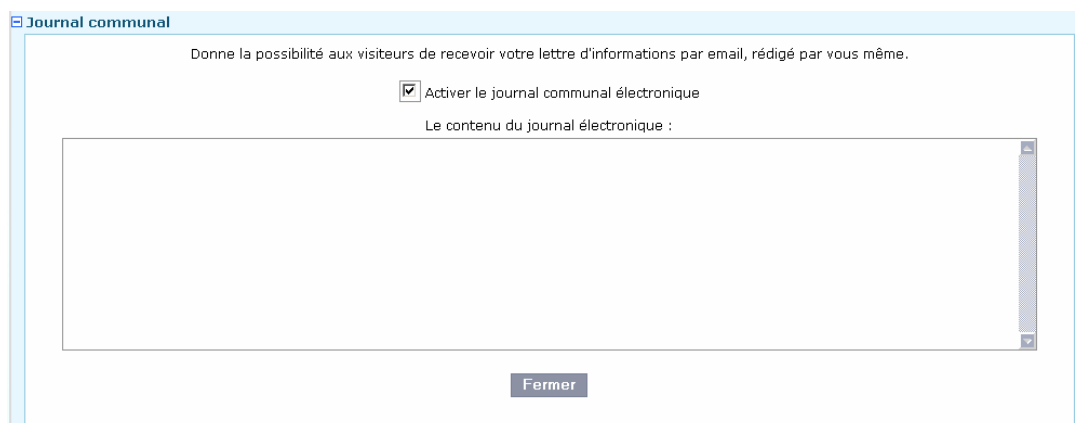
Dans un premier temps nous limiterons la présentation à une formule simple composée uniquement de textes.

Par la suite il sera possible de composer une présentation plus affinée (avec des colonnes - des pavés textes - des images).

Comment fonctionnera la rubrique :

Vous devrez activer la lettre d'informations en cliquant sur la case prévue à cet effet :

Un nouveau champ apparaîtra et vous remplirez celui ci avec le texte que vous désirez faire lire par vos correspondants.



Cliquer sur « Fermer » enregistre votre travail.

Un nouveau champ apparaîtra ensuite qui vous montrera tous les internautes qui ont renseigné le formulaire d'inscription intitulé « recevez le journal communal » qui se trouve sur votre blog : (Pour respecter la loi de 1978 toutes les personnes qui auront inscrit leur nom sur ce formulaire recevront un courriel leur demandant d'authentifier leur demande).

Vous choisirez les internautes à qui vous réservez votre information (une case permettra l'envoi à toute la liste).

Et l'appui sur le bouton « envoi » enverra votre journal AUTOMATIQUEMENT à tous les emails que vous aurez sélectionné.

Vous disposerez donc ainsi d'un moyen nouveau et très simple pour faire circuler l'information de votre Mairie.

## Adresse de votre site internet existant

### + Adresse de votre site Internet existant

Si vous gérez déjà un site internet, indiquez son adresse dans le champ ouvert. ATTENTION : Le site doit être propriété de votre structure. IL EST INTERDIT DE FAIRE FIGURER A CETTE PLACE UN SITE DONT VOUS N ETES PAS PROPRIETAIRE.

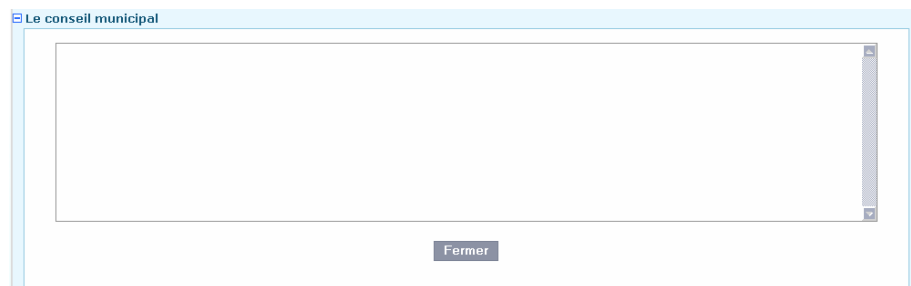


A screenshot of a web form titled "Adresse de votre site Internet existant". It features a single-line text input field containing the text "http://". Below the input field is a button labeled "Fermer".

A noter que si un internaute clique sur le bouton « site » dans le menu de votre blog, une nouvelle fenêtre indépendante s'ouvre par-dessus la fenêtre de aise.tv et présente votre site.

## Le conseil municipal

### + Le conseil municipal



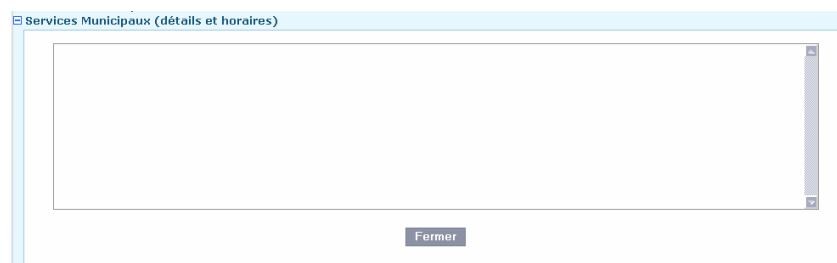
A screenshot of a web form titled "Le conseil municipal". It features a large, empty text area with a vertical scrollbar on the right side. Below the text area is a button labeled "Fermer".

Vous pourrez indiquer dans cette rubrique toutes indications utiles concernant la tenue de vos conseils :

- annoncer les dates des prochains conseils
- publier l'ordre du jour du prochain conseil
- publier le compte rendu du dernier conseil municipal ( de façon exhaustive ou en résumé)

## Services Municipaux

### + Services Municipaux (détails et horaires)

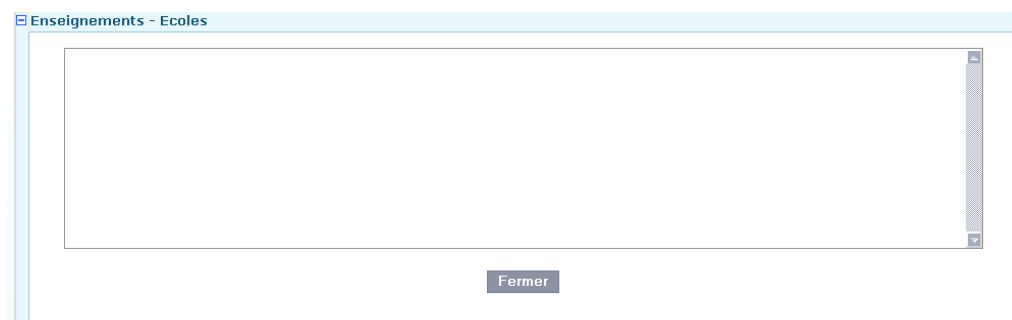


A screenshot of a web form titled "Services Municipaux (détails et horaires)". It features a large, empty text area with a vertical scrollbar on the right side. Below the text area is a button labeled "Fermer".

Cette rubrique vous permet d'indiquer de façon permanente et aussi détaillée que vous le souhaitez l'existence de vos services municipaux, leurs horaires d'ouverture au public, leurs lieux et locaux etc etc.

## Enseignement - Ecoles

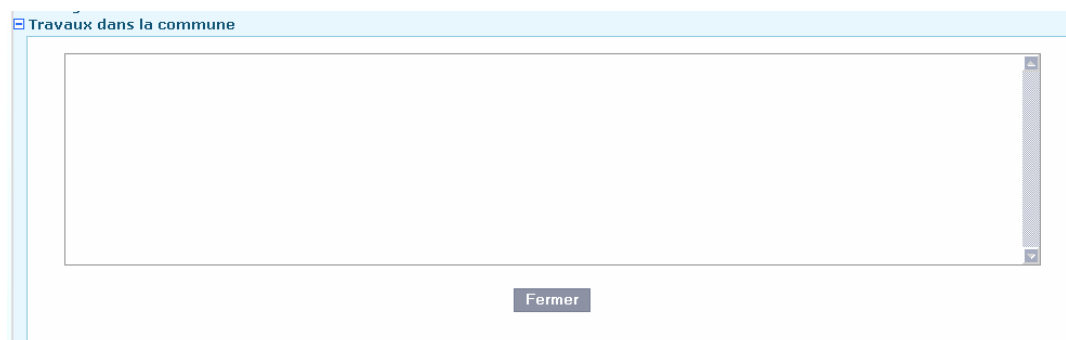
### + Enseignements - Ecoles



Il est toujours important pour un Maire de donner le maximum de renseignements sur la vie scolaire dans sa commune. Nous avons prévu cette rubrique pour vous permettre de tenir à jour en permanence l'information la plus exhaustive sur les écoles et l'enseignement en général dans votre commune.

## Travaux dans la commune

### + Travaux dans la commune



Autre sujet de préoccupation pour le Maire : les travaux dans sa commune. Cette rubrique vous permettra de fournir une information permanente sur les travaux prévus, les travaux en cours ainsi que leurs dates d'exécution. Vous pourrez également ici prévenir vos administrés des attentions à porter aux différents chantiers en signalant les procédures à respecter dans certains cas.

## Tourisme

### + Tourisme



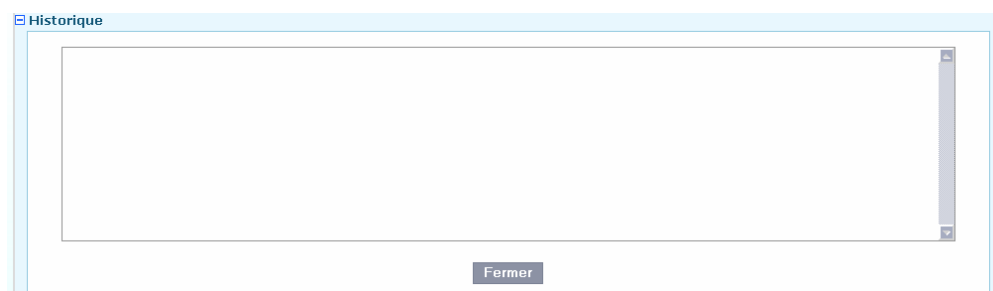
Dans cette rubrique vous pourrez attirer l'attention des internautes sur des particularités de votre commune en ce domaine. Il est particulièrement important pour développer le tourisme dans l'Aisne que chacun sache valoriser et mettre en avant les richesses touristiques du département : Un monument, un lieu d'histoire et tout ce qui se rapporte au passé, mais aussi montrer le présent lorsqu'il se distingue : un artisan, un artiste, une fabrique (si elle peut s'ouvrir au public), un commerce d'exception etc etc .

## Historique



Il est toujours intéressant de montrer l'histoire d'une commune. Les générations présentes sont de plus en plus attirées par la connaissance de leurs racines.

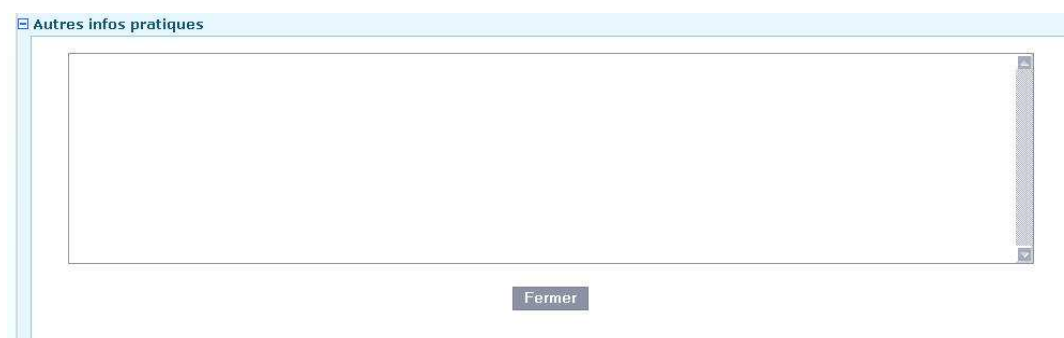
Cette page vous le permettra. Cela peut aussi être le lieu où seront rendus les hommages mérités à des personnes qui ont œuvré pour le développement de votre Commune.



## Autres infos pratiques



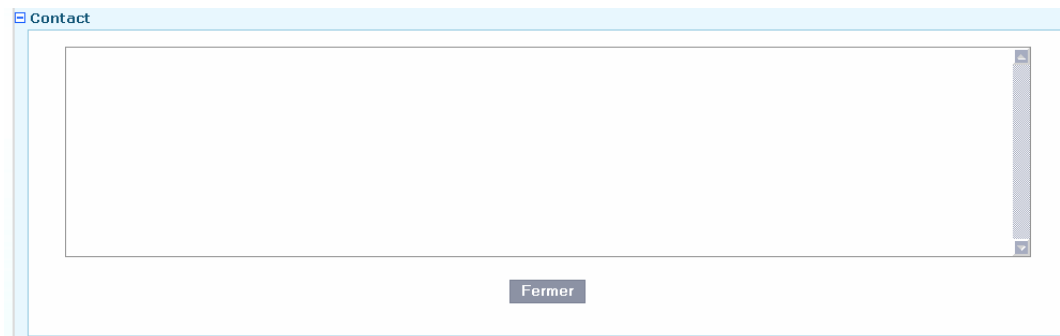
Une page prévue pour tout type d'info qui ne pourrait pas prendre place dans les autres rubriques !



## Contact

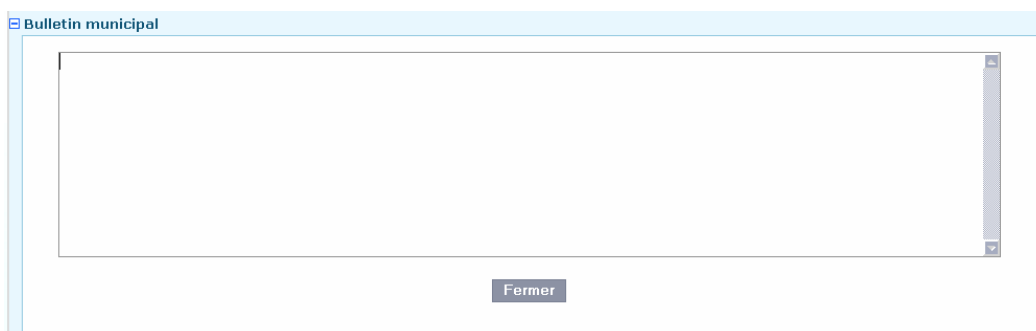


Vous pourrez noter sur cette page toutes les infos pour joindre les Elus municipaux ou les personnels administratifs.



## Bulletin municipal

[+ Bulletin municipal](#)



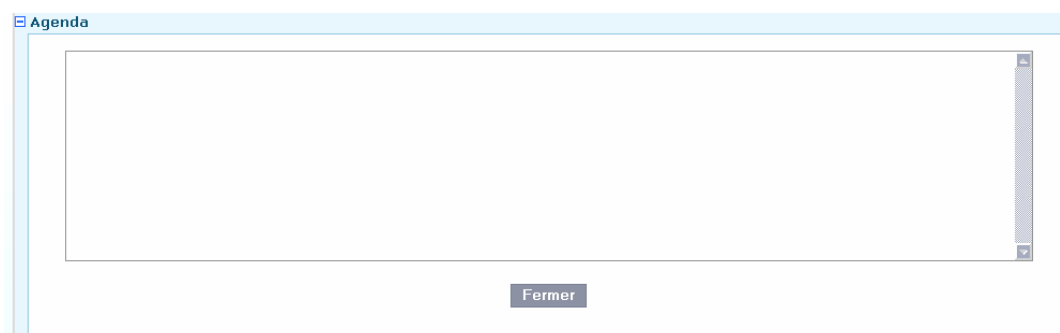
La rubrique « bulletin municipal » est différente du « journal communal ».

Si la rubrique « journal communal » est destinée à vous permettre d'envoyer à tous les inscrits sur une liste prévue à cet effet, un texte sous forme de courrier électronique, le « Bulletin municipal » lui, n'est publié que sur votre blog.

(Le contenu peut être le même !). Dans un futur proche nous ouvrirons un système qui vous permettra de garder en mémoire les différents bulletins que vous rédigerez au fil du temps et ainsi aux internautes de pouvoir en prendre connaissance dans le futur.

## Agenda

[+ Agenda](#)



Cette rubrique vous permettra de donner à l'avance les dates importantes dans la vie de votre commune (réunions – manifestations – fêtes – brocantes – etc etc).

## Galerie Photos

[+ Galerie photo](#)

Cette partie de votre « console d'administration » vous permet d'insérer 6 photos qui figurent en « entête » de votre blog.

Il est très important d'utiliser cette possibilité. Prenez des photos de votre Commune, Vous devez montrer votre commune sous l'angle le meilleur et les photographies vous aident en ce sens. Cela peut être l'occasion de faire appel à vos concitoyens et organiser ainsi un concours de photographies dans votre commune : Vous choisirez ainsi les meilleures pour que ces dernières soient publiées sur votre blog.

**TRES IMPORTANT : NOTRE SYSTEME N ACCEPTE QUE LES PHOTOS ENREGISTREES AU FORMAT DIT « JPEG ». La plupart du temps ces photos sont enregistrées sur ordinateur avec « l'extension » jpg.**

**Exemple :**



Par exemple (un blog d'une mairie existant sur aise tv):



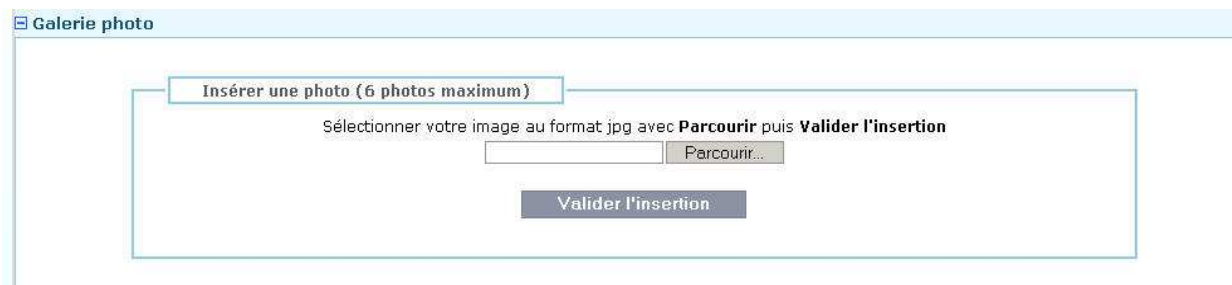
Si l'internaute clique sur une « vignette photo » celle-ci apparaît en grand format en nouvelle page « par-dessus » le site aise.tv

Vous pouvez changer les photos aussi souvent que vous le désirez.

Cela vous permet ainsi par exemple de publier sur votre blog des photos les plus récentes.

**Comment procéder :**

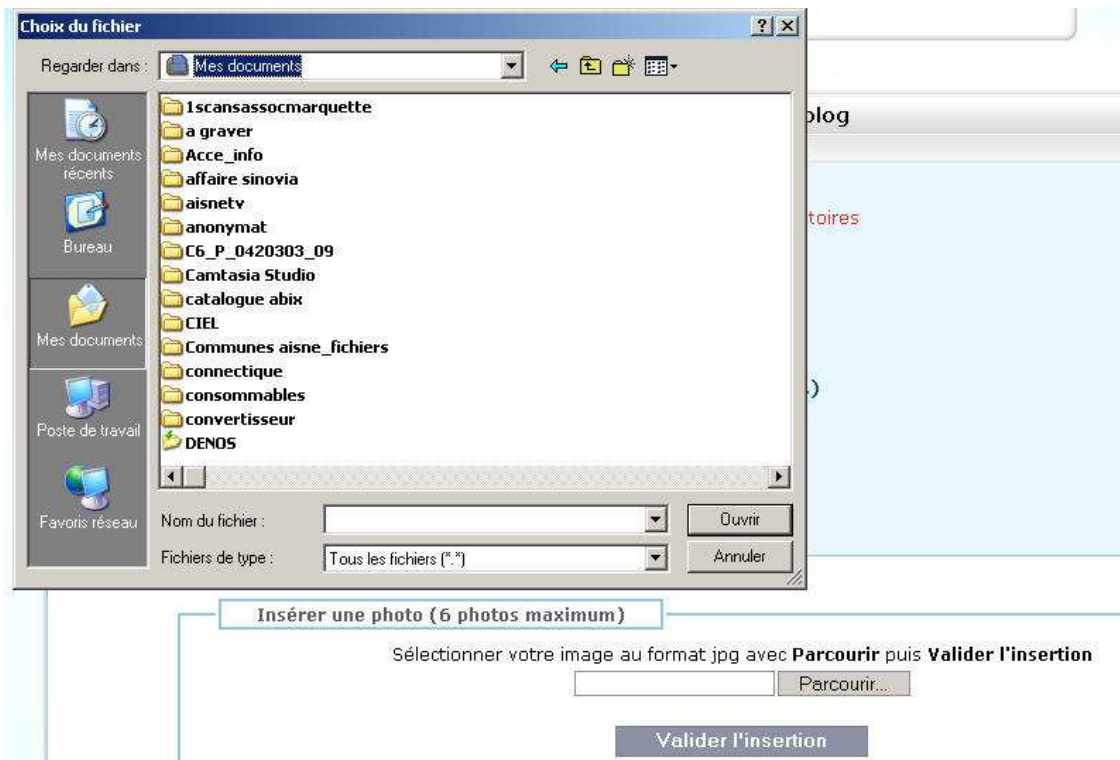
Cliquer sur le bouton « galerie photo » fait apparaître un nouveau champ :



Cliquer sur le bouton « parcourir » :



Une nouvelle fenêtre s'ouvre :



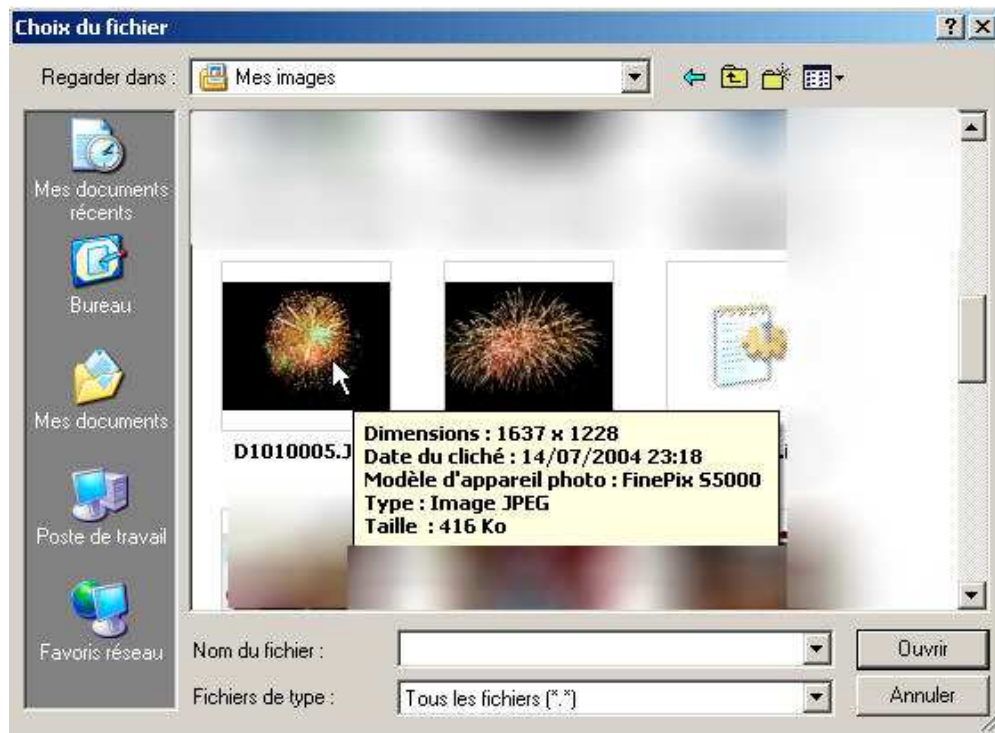
Vous la reconnaissez ?

Cette fenêtre provient de votre ordinateur. C'est « l'explorateur de fichiers » qui vous permet de vous « promener » parmi les répertoires ouverts sur votre disque d'ordinateur.

(Si vous ne connaissez pas ce type de système mis à votre disposition, consultez l'aide fournie avec votre ordinateur).

Pour le cas qui nous concerne ici, les images sont stockées dans un « sous répertoire » dénommé « mes images ». Nous allons donc procéder à l'ouverture de ce dernier en cliquant dessus.

Une fois ouvert ce sous répertoire nous choisissons l'image qui nous intéresse et cliquons dessus pour l'enregistrer sur le blog



La photo a été enregistrée sur le blog : on voit apparaître du texte (le « chemin » à prendre)

C:\Documents and Setti Parcourir...

**Mais elle n'est pas encore transmise au serveur de aisne.tv**

Pour transmettre la photo cliquer sur « valider l'insertion »

Sélectionner votre image au format jpg avec **Parcourir** puis **Valider l'insertion**

C:\Documents and Setti Parcourir...

Valider l'insertion

Cette transmission peut être longue si vous possédez une connexion internet à débit faible et/ou si votre image « pèse lourd ». Laissez faire. Dès que la transmission est terminée l'écran ci-dessous s'affichera :



Vous pourrez ainsi constater que votre photo est bien enregistrée sur notre serveur.

A partir de ce moment vous pouvez soit ajouter d'autres photos par le même processus ; soit supprimer des photos existantes pour les remplacer par d'autres, bref gérer le « compte photo » de votre blog.

# **ATTENTION**

**Une fois remplies toutes vos rubriques, n'oubliez pas de cliquer sur le bouton « valider la modification » en bas de page.**

Valider la modification

**Seule cette action permet de publier votre blog en sa totalité.**

**Une fois cette validation effectuée vous devez voir apparaître l'écran suivant :**



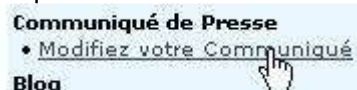
## **Communiqué de Presse : modifiez votre communiqué**

Les communiqués que vous créez apparaissent en permanence sur les « déroulants » situés juste en dessous de l'image vidéo du journal TV. Un clic sur un communiqué ouvre automatiquement une page « news » spécifique dans votre blog.



Comment modifier son communiqué de presse :

Cliquer sur « modifiez votre communiqué » dans le menu :



Une nouvelle page s'ouvre :

Deux champs sont à remplir :

Le premier s'intitule « texte défilant » : C'est le texte qui défilera en dessous de l'écran vidéo sur la page d'entrée du site aise.tv. Vous n'avez droit qu'à 60 caractères (espaces compris). Veillez à rédiger un texte « percutant » où l'essentiel doit être dit en peu de mots. N'oubliez pas que vous pourrez développer votre information dans le champ situé en dessous. C'est ce dernier « la news détaillée » qui apparaîtra lorsque l'internaute aura cliqué sur le texte défilant.

Le champ « news détaillée » :

Vous n'avez pas de limite de caractères mais songez au vieil adage « ce qui se conçoit bien s'énonce clairement ». Rappelez vous également que la lecture sur écran d'ordinateur est plus fatigante qu'une page de livre imprimé : Soyez précis en donnant toutes informations nécessaires à la compréhension de votre article mais soyez le plus concis possible pour être certain que vous serez lu jusque la fin de votre communiqué.

Ce travail réalisé il vous faudra préciser les dates de début et de fin de parution à l'aide du système figurant en tête de page :

Vous devez valider votre travail en appuyant sur le bouton prévu à cet effet :



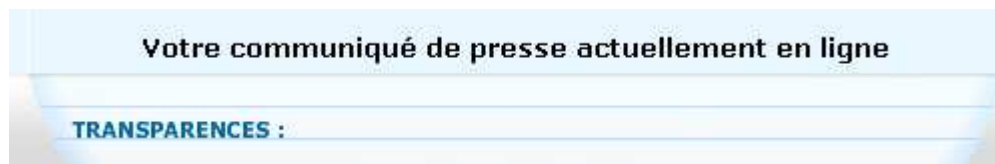
Une nouvelle page s'affiche :

Elle annonce que l'enregistrement du communiqué a été pris en compte.

Pour revenir au menu général cliquer en haut à gauche sur « retour menu »



Cela fait vous pouvez vérifier en portant votre regard en zone basse de la page « d'administration » que votre communiqué est en ligne et vérifier son apparence réelle sur la ligne défilante en bas de page :



Nous venons d'examiner les catégories « BLOG » et « COMMUNIQUE DE PRESSE » mais il existe d'autres possibilités qui sont mises à votre disposition.

**Sur le menu coté gauche figurent plusieurs offres :**

## **LES GRATUITS :**

### **Vos photos : déposez vos images.**

Correspondance : rubrique « vos photos » sur le site.



Vous permet de déposer une photo visible par tous les internautes.

Cette rubrique est « modérée » : Un administrateur de « aisne.tv » consulte plusieurs fois par jour les demandes de publication formulées et autorise ou non la parution des photos.

Comment faire :

Un clic sur le bouton



Une nouvelle page s'ouvre :

Administration Déposez une photographie Deconnexion

Retour menu > Vos Photos

Tous les champs sont obligatoires

Catégorie :

Titre :

Description :

Date du cliché :

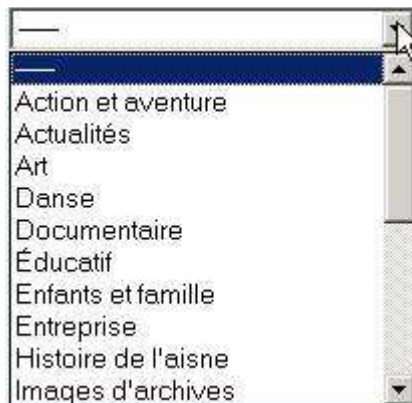
Image :  Parcourir...

Valider

En premier choisissez la catégorie où viendra se classer votre photo :

Cliquer sur la flèche

De multiples possibilités s'offrent à vous :



Remplissez ensuite la rubrique « Titre »

Titre :

Maximum caractères : 60 (espaces compris)

Et description :

Description :

Maximum caractères : 150 (espaces compris)

Donnez la date de votre cliché (important pour la rubrique Histoire de l' Aisne)

Date du cliché :

Utilisez les flèches pour trouver les chiffres.

Vous pouvez maintenant choisir votre photo.

Cette dernière doit évidemment se trouver sur le disque de votre ordinateur (ou sur un support connecté à votre ordinateur).

**TRES IMPORTANT : NOTRE SYSTEME N ACCEPTE QUE LES PHOTOS ENREGISTREES AU FORMAT DIT « JPEG ». La plupart du temps ces photos sont enregistrées sur ordinateur avec « l'extension » jpg.**

**Exemple :**

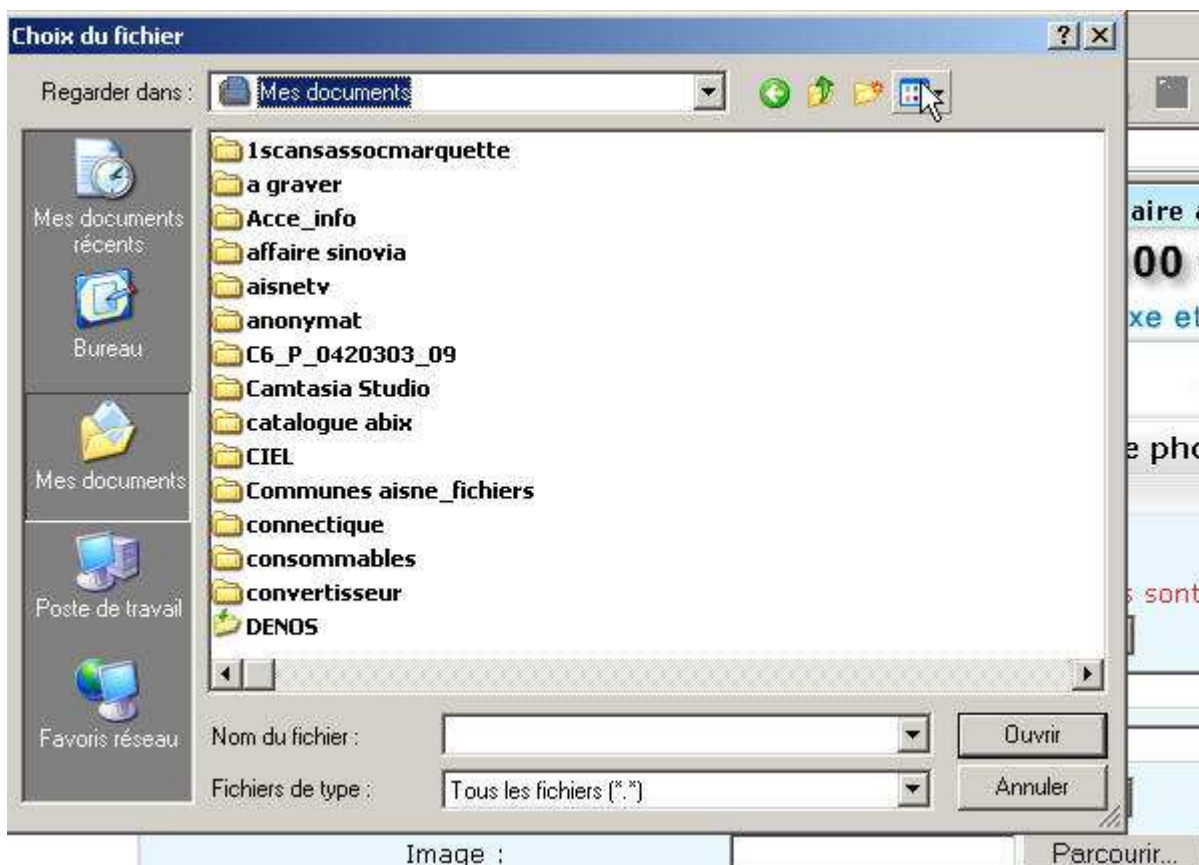


Vous devez maintenant choisir votre photo :  
(Important : ce mode d'emploi ne concerne que les utilisateurs d'ordinateurs équipés de système windows – Nous supposons que les utilisateurs d'apple MAC ou de Linux sont habitués aux procédures...).

Cliquer sur le bouton « parcourir » :



Une nouvelle fenêtre s'ouvre :

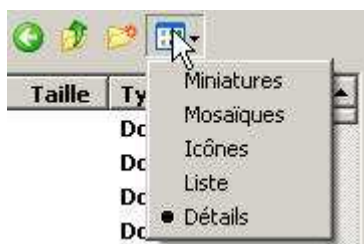


Vous reconnaissez le type de fenêtre utilisée par « l'explorateur windows ».  
(Si vous ne connaissez pas l'utilisation de ce système installé sur les ordinateurs contrôlés par windows, veuillez consulter l'aide de votre ordinateur).

Choisissez le « répertoire » ou « sous répertoire » où vos photos sont stockées.

Exemple :

Ici on clique sur un bouton pour choisir de dérouler la liste des sous répertoires de « Mes documents » en utilisant le « détail »



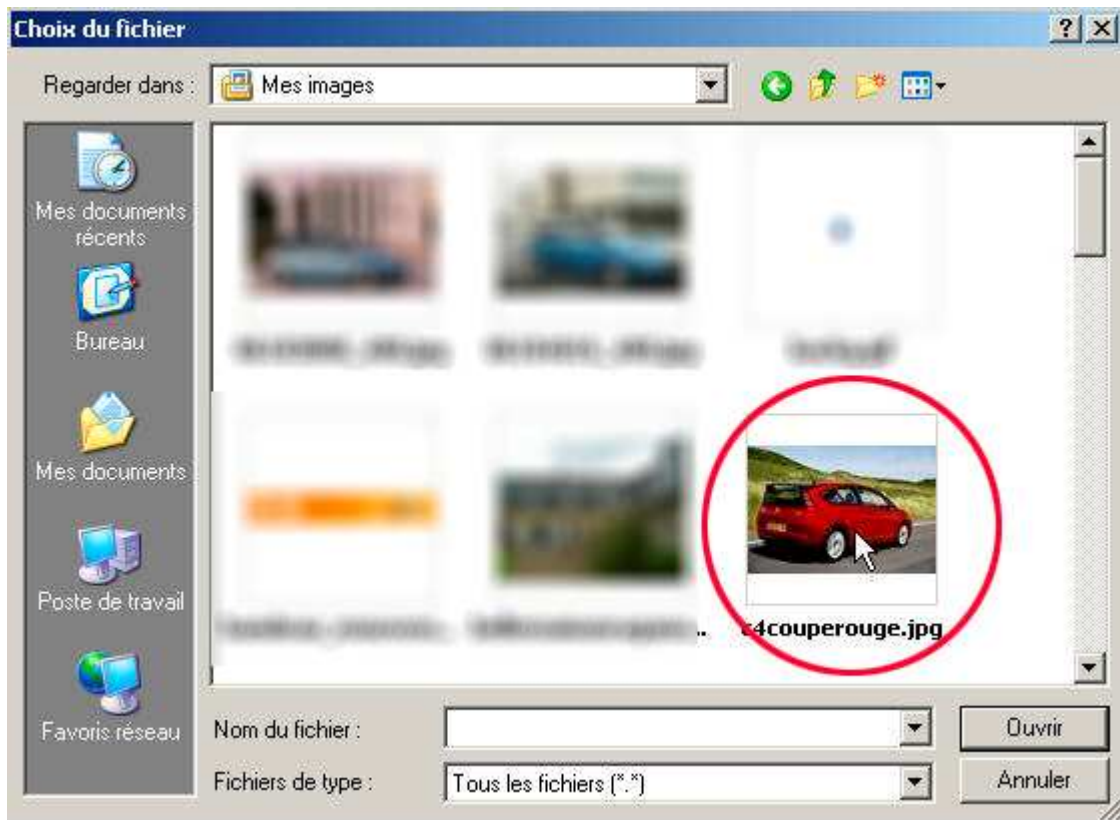
Cela fait on peut faire glisser « l'ascenseur » pour trouver le sous répertoire « mes images » :



Et l'on clique sur le sous répertoire « mes images » pour l'ouvrir :



Le sous répertoire ouvert laisse apparaître les fichiers images (réglage ici : miniatures).



Après choix de la photo double cliquez sur celle-ci :

La fenêtre de l'explorateur windows se ferme et la fenêtre de votre « console d'administration » a pris en compte le fichier photo.



Mais la photo n'a pas encore été transmise à notre serveur...

Pour transmettre la photo cliquer sur « valider »

Image :

La mention « transfert en cours » apparaît.

Cette transmission peut être longue si vous possédez une connexion internet à débit faible et/ou si votre image « pèse lourd ». Laissez faire. Dès que la transmission est terminée l'écran ci-dessous s'affichera :

Administration Déposez une photographie Deconnexion

[Retour menu](#) > [Vos Photos](#)

Votre photo a bien été enregistrée. Elle sera diffusée sur le site après validation

La suite .... :

Votre photo sera soumise à l'administrateur du site. Selon son degré d'intérêt pour les internautes et si elle ne contrevient pas à la LOI, elle sera publiée sur le site aisne.tv et visible par tous.

## Réactions : donnez votre avis

**Réactions**

- [Donnez votre avis](#)

En cliquant sur cette rubrique, vous voyez ensuite apparaître la page du site qui vous permet d'exprimer vos réactions dans les rubriques ouvertes pour ce faire. (Les responsables du site se donnent le droit d'ouvrir de nouvelles rubriques quand la nécessité s'en fait sentir...).

VOS RÉACTIONS		Index	
Rubrique	Sujets	Messages	Derniers Messages
Proposer un sujet de reportage	5	5	Lun 30 Juillet 2007 11h20 <b>Benjamin CAUCHY</b>
Des problèmes techniques ?	2	9	Mar 24 Juillet 2007 13h59 <b>Albert Delannoy</b>
Réagir sur les invités du jour	3	3	Jeu 26 Juillet 2007 18h36 <b>Nicolas REVILLOT</b>
Poser vos questions aux invités de demain	1	1	Mar 24 Juillet 2007 10h30 <b>Benjamin CAUCHY</b>
Votre avis général sur Aisne.TV	8	18	Jeu 26 Juillet 2007 10h04 <b>seb noizet</b>
Création d'une émission culturelle. <small>En septembre 2007, Aisne TV lancera une émission sur la vie culturelle de l'Aisne. Diffusé tous les mercredi, jeudi, vendredi (après la météo) ce programme sera présenté par Fabrice Decarnelle. Vous pouvez lui écrire à : decarnelle@aisne.tv</small>	1	1	Mar 31 Juillet 2007 14h10 <b>MAX FISCHER</b>

Deux possibilités s'offrent à vous :

- Répondre dans le cadre d'un débat en cours (réservé à certaines rubriques)
- Créer de nouveaux sujets de discussion.

### Pour répondre

(Possible dans les rubriques : « problèmes techniques » ; « réagir sur les invités du jour » ; « votre avis général sur aisne.tv » ; « création d'une émission culturelle ») :

- 1) Cliquer sur le titre de rubrique

[Réagir sur les invités du jour](#)

2) Cliquer sur le sujet qui vous intéresse

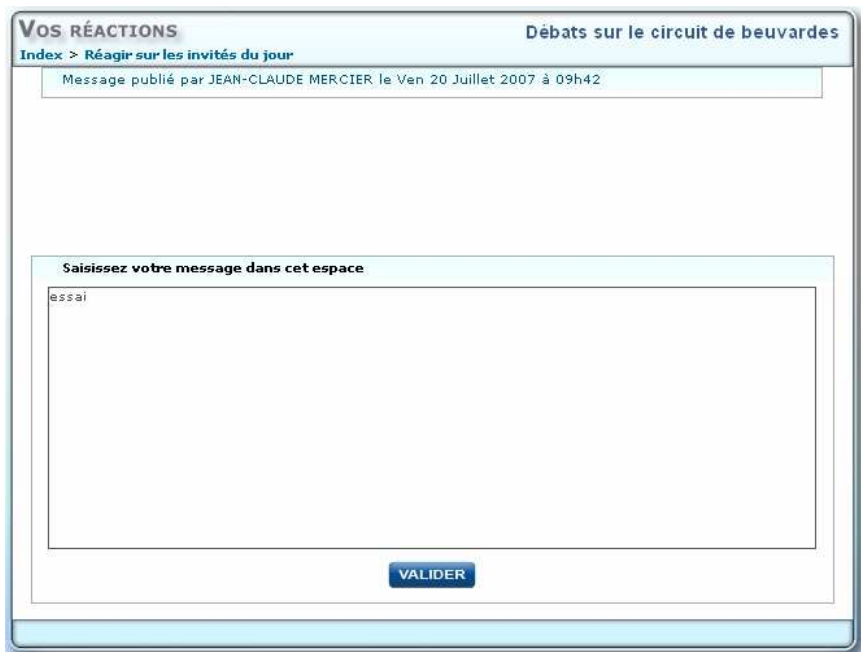
Sujet
Aisne'ternet
<a href="#">Débats sur le circuit de beuvardes</a>
Un débat intéressant

3) Cliquer sur « répondre » dans le menu à droite :



The screenshot shows a forum interface. At the top, there's a header with 'VOS RÉACTIONS' and 'Débats sur le circuit de beuvardes'. Below it, a breadcrumb trail reads 'Index > Réagir sur les invités du jour'. The main content area displays a message from 'JEAN-CLAUDE MERCIER' dated 'Ven 20 Juillet 2007 à 09h42'. The message text is: 'Je trouve que Monsieur Korsak a été nettement plus convainquant que le président de vie et paysage. Ce n'est pas avec les propos qu'il a tenu que l'on a envie d'adhérer à son mouvement écologique.' To the right of the message, there is a vertical sidebar with a 'Compte' section containing a 'Répondre' button.

4) Un nouveau champ s'ouvre et vous pouvez alors ajouter votre texte



The screenshot shows the reply form. The header is the same as the previous screenshot. Below the message, there is a text input area with the placeholder text 'Saisissez votre message dans cet espace'. The input field contains the word 'essai'. At the bottom of the form, there is a blue button labeled 'VALIDER'.

5) cliquer sur le bouton « valider » pour enregistrer votre texte



6) Vous voyez alors immédiatement votre message apparaître

**VOS RÉACTIONS** Débats sur le circuit de beuvardes

Index > Réagir sur les invités du jour

Message publié par JEAN-CLAUDE MERCIER le Ven 20 Juillet 2007 à 09h42

Je trouve que Monsieur Korsak a été nettement plus convainquant que le président de vie et paysage. Ce n'est pas avec les propos qu'il a tenu que l'on a envie d'adhérer à son mouvement écologique.

Editer Supprimer

Message publié par dominique XXXXXXX le Mar 31 Juillet 2007 à 14h19

essai

Vous pouvez ensuite et à tout moment l'éditer pour modifier le contenu ou le supprimer.

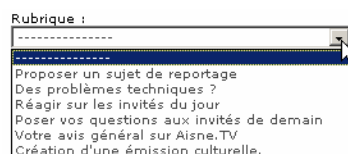
### Pour créer un nouveau sujet

Possible pour toutes les rubriques

1) Cliquer sur « nouveau sujet » dans le menu de droite



2) Sur la nouvelle page qui s'ouvre, choisissez la rubrique la mieux adaptée :



3) Donner un titre à votre sujet

Titre :

Petits trains de l' Aisne

40 caractères maximum (espaces compris)

4) Ecrivez votre message et validez

## LES PAYANTS :

Ces rubriques sont payantes. Elles sont gérées par le secteur « commercial » du site aisne.tv. Vous pouvez contacter la Directrice commerciale par courriel en cliquant sur le menu général du site (à gauche de l'écran vidéo) sur « contact ».

### Contacts

Cela ouvre un formulaire en partie centrale :

Vous choisissez « direction commerciale » dans le champ « destinataire » et vous exposez votre demande.

**Contacts**

Vous pouvez contacter Aisne.TV par le biais de ce formulaire

Tous les champs sont obligatoires

**Formulaire**

Destinataire : -----

Email : -----

Sujet : -----

Message :

**VALIDER**

Vous avez un téléphone portable ! Scoop !! Envoyez à : images@aisne.tv

## LES PETITES ANNONCES

### **Petites Annonces**

- [Déposez une annonce](#)
- [Déposez une annonce Nécrologique](#)
- [Gérez les annonces](#)

Ces annonces « professionnelles » apparaissent sur le site dans la rubrique « Petites annonces » que l' internaute peut atteindre en cliquant sur le bouton du même nom.



Particularité :

Le texte qui apparaît en dessous de la mention « petites annonces » est celui d'une des petites annonces des particuliers. Ce texte est « tournant » et présente tous les dernières petites annonces publiées.

Les annonces professionnelles se présentent différemment selon les critères de remplissage de pages choisis.

Plusieurs exemples :

***Une double page avec un coté à deux annonces et un coté à une annonce :  
On notera que les « bandeaux haut et bas » sont des images réalisées avec un logiciel approprié.***






AISNE-TV

**Rubriques**

- Automobile
- Immobilier
- Emploi
- Nécrologie
- Rencontres
- Divers

[Cliquer ici pour ajouter une petite annonce](#)

**C-CROSSER**



Commercialisé en France à partir de juillet 2007, C-CROSSER dévoile une silhouette qui mêle harmonieusement les genres et lui donne à la fois une allure sportive, un caractère baroudeur et un raffinement certain.

**C6 : La référence**



Cette nouvelle berline s'inscrit par sa prestance, son style et ses prestations dans le monde du haut de gamme. Un monde dans lequel le style unique et intemporel des GRANDES CITROËN - DS, CX, SM - ainsi que leurs technologies innovantes ont donné à la Marque une véritable légitimité. C6 est la nouvelle référence.

**C4 PICASSO**




Un style unique, très dynamique et affirmé, de grandes dimensions, un agrément de conduite certain, des prestations innovantes de VISIOSPACE, C4 Picasso trouve naturellement sa place dans la gamme des monospaces compacts.


Eurocasion **3, Rue Colbert Laon / Chambry** Véhicules occasion toutes marques **03.23.79.37.33** Contact : Pascal Pierre

Véhicules neufs **3, Rue Colbert Laon / Chambry** 03.23.79.37.33 Contact : Pascal Pierre









**Une double page avec deux cotés à quatre annonces :**  
**On notera que pour ces pages les bandeaux haut et bas sont constitués d'une image et de texte simple.**



CITROËN LAON



CITROËN LAON

<p><b>C6 2.7 V6 HDI EXCLUSIVE</b></p>  <p>22 mars 2006 53000 kms - ganache-cuir 38500 euros</p>	<p><b>C4 COUPE 2.0 HDI</b></p>  <p>18 février 2006 53314 kms -gris alu 10700 euros</p>	<p><b>C3 1.4 HDI 70</b></p>  <p>09 décembre 2005 1816 kms - bleu - dim 13000 euros</p>	<p><b>XSARA 1.4 HDI 70 5 PORT</b></p>  <p>18 mai 2004 72000 kms - vert -dim 9200 euros</p>
<p><b>BERLINGO 1.6 HDI</b></p>  <p>04 novembre 2005 15090 kms - bleu - abs 13200 euros</p>	<p><b>PICASSO 1.6 HDI 110</b></p>  <p>18 janvier 2006 40000 kms - bleu -abs 16200 euros</p>	<p><b>PICASSO PHASE 2 2.0 HDI</b></p>  <p>22 avril 2004 90078 kms - gryline -abs 12900 euros</p>	<p><b>307 1.6 HDI 110 XS</b></p>  <p>25 novembre 2004 30611 kms - rouge -dim 14950 euros</p>

EUROCASION 3 RUE COLBERT LAON/CHAMBRY
TEL : 03 23 79 37 33  
Contact : Pascal PIERRE

Comment déposer une annonce :

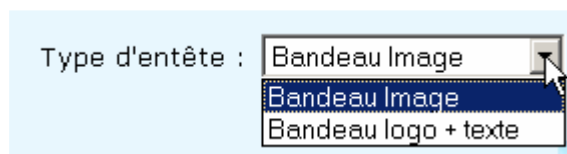
Nos informaticiens ont mis au point un système simple qui vous permet de travailler vos annonces en permanence. Vous pouvez ainsi remplacer à tout instant par une autre une annonce devenue obsolète...

Cliquez sur « déposer une annonce » ouvre une nouvelle page :



En premier choisir le type de bandeau :

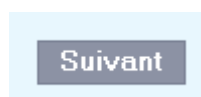
Cliquer sur « type d'entête » :



Notez bien le type d'image qu'il vous faudra confectionner :  
Le format est de 411 pixels x 36 pixels : à respecter scrupuleusement.  
TOUTE IMAGE DOIT ETRE AU FORMAT JPEG.










Le choix fait cliquer sur « suivant »



Une nouvelle page apparaît ou il va vous être demandé de télécharger vos bandeaux images.

Entête choisi :

	www.aisne.tv			www.aisne.tv	
↑	↑	↑	↑	↑	↑
<b>Bandeau image 1</b>			<b>Bandeau image 1</b>		
nos bandeaux/vos bandeaux format : 411px x 36px			nos bandeaux/vos bandeaux format : 411px x 36px		
<b>Bandeau image 2</b>			<b>Bandeau image 2</b>		
↓	↓	↓	↓	↓	↓
	4, rue de l'avenir 02000 Laon		4, rue de l'avenir 02000 Laon		4, rue de l'avenir 02000 Laon

Page gauche :

Bandeau image 1 (haut)

Bandeau image 2 (bas)

Page droite :

conserver ceux de la page de gauche

Bandeau image 1 (haut)   (facultatif)

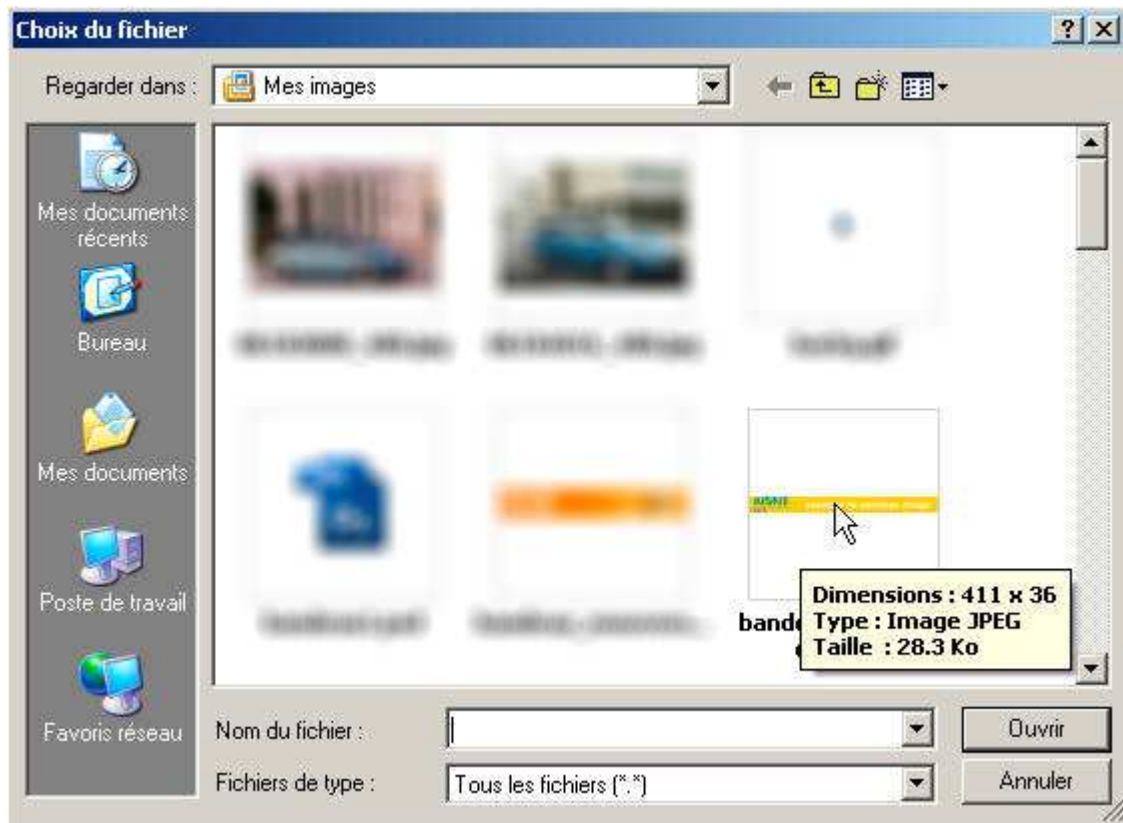
Bandeau image 2 (bas)   (facultatif)

Cliquer sur « parcourir » vous permettra d'ouvrir « l'explorateur windows » de votre ordinateur et trouver ainsi le répertoire ou sous répertoire ou vous avez classé le fichier image de votre bandeau.

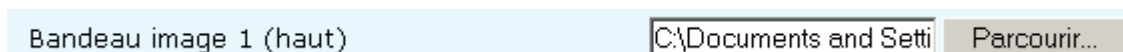
Bandeau image 1 (haut)

Une fois parvenu sur votre « explorateur windows » et dans le répertoire ou sont classées vos images, double cliquez sur l'image de votre choix :

Bandeau image 1 (haut)



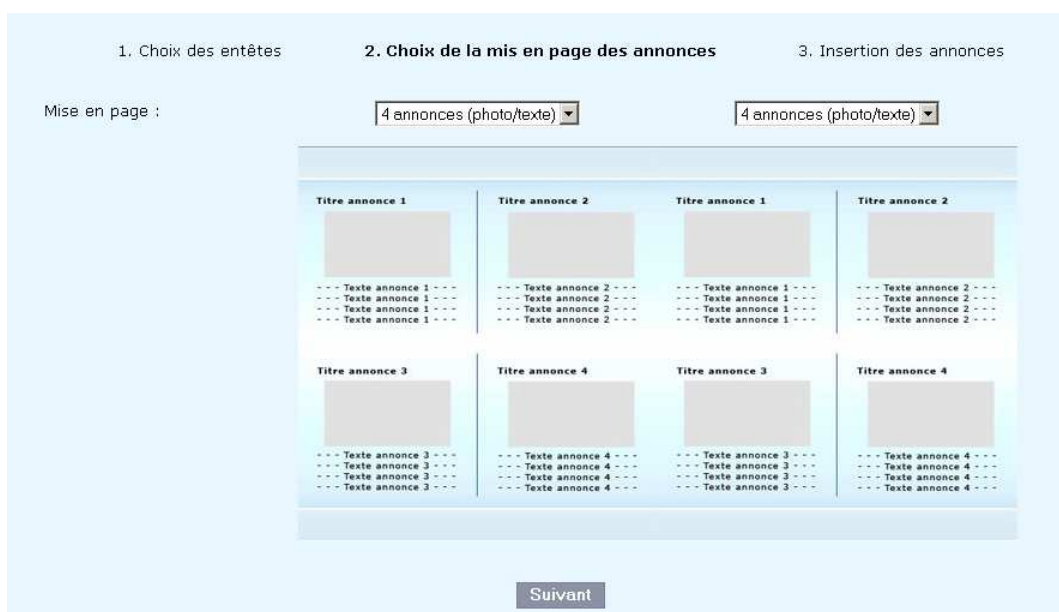
Celle-ci se trouve enregistrée MAIS N'EST PAS TRANSMISE À NOTRE SERVEUR.



Procédez de la même façon pour les autres bandeaux.

Cliquez sur « suivant ».

Une autre page s'ouvre qui va vous permettre le choix de la mise en page de vos annonces.



Choisissez la mise en page pour la page de gauche :



Vous pouvez choisir du texte seul ou du texte accompagné de photos.

Procédez à l'identique pour la page de droite.

Cliquez sur « suivant »

Une nouvelle page s'ouvre qui va vous permettre de compléter les textes de vos annonces et d'y adjoindre des photos si vous avez fait ce choix.

1. Choix des entêtes      2. Choix de la mis en page des annonces      3. Insertion des annonces

Page Gauche :

Titre :	Texte :	Photo :
Annnonce 1	L1 : <input type="text"/> L2 : <input type="text"/> L3 : <input type="text"/>	<input type="text"/> <input type="button" value="Parcourir..."/>
Annnonce 2	L1 : <input type="text"/> L2 : <input type="text"/> L3 : <input type="text"/>	<input type="text"/> <input type="button" value="Parcourir..."/>
Annnonce 3	L1 : <input type="text"/> L2 : <input type="text"/> L3 : <input type="text"/>	<input type="text"/> <input type="button" value="Parcourir..."/>
Annnonce 4	L1 : <input type="text"/> L2 : <input type="text"/> L3 : <input type="text"/>	<input type="text"/> <input type="button" value="Parcourir..."/>

Page Droite :

Titre :	Texte :	Photo :
Annnonce 1	L1 : <input type="text"/> L2 : <input type="text"/> L3 : <input type="text"/> L4 : <input type="text"/> L5 : <input type="text"/> L6 : <input type="text"/> L7 : <input type="text"/> L8 : <input type="text"/> L9 : <input type="text"/>	<input type="text"/> <input type="button" value="Parcourir..."/>
Annnonce 2	L1 : <input type="text"/> L2 : <input type="text"/> L3 : <input type="text"/> L4 : <input type="text"/> L5 : <input type="text"/> L6 : <input type="text"/> L7 : <input type="text"/> L8 : <input type="text"/> L9 : <input type="text"/>	<input type="text"/> <input type="button" value="Parcourir..."/>

Page gauche

Notez que la page gauche doit comporter quatre pavés de texte accompagnés chacun d'une photo.

Pour chaque pavé de texte :

Annonce 1

Titre :

Texte : L1

L2

L3

Photo :

Titre : maximum 23 caractères (espaces compris)

Texte L1 – L2 – L3 : maximum 24 caractères (espaces compris)

Insertion photo : C'est le même processus que pour l'insertion des bandeaux  
[LES PHOTOS DOIVENT ETRE AU FORMAT JPEG.](#)

#### Page droite

Annonce 1

Titre :

Texte : L1

L2

L3

L4

L5

L6

L7

L8

L9

Photo :

Titre : maximum 23 caractères (espaces compris)

Texte L1 –L2 –L3 –L4 –L5 –L6 –L7 –L8 –L9 : maximum 28 caractères (espaces compris)

Photo : processus identique à celui des bandeaux.

Une fois la page remplie complètement cliquer sur « suivant ».

Le téléchargement vers notre serveur commence.

Cette transmission peut être longue si vous possédez une connexion internet à débit faible et/ou si votre image « pèse lourd ». Laissez faire. Dès que la transmission est terminée l'écran ci-dessous s'affichera :

Semaine de parution : n°31 : Lundi 30-07-2007 au Dimanche 05-08-2007  
Categorie : -  
Adresse site web : (http://votrelien)

Soumettre

Prévisualisation annonce



Vous pouvez constater l'apparence réelle de votre page d'annonces telle que pourront la voir les internautes.

IL reste à choisir :

La semaine de parution :

Semaine de parution :	n°31 : Lundi 30-07-2007 au Dimanche 05-08-2007
Categorie :	n°31 : Lundi 30-07-2007 au Dimanche 05-08-2007
Adresse site web :	n°32 : Lundi 06-08-2007 au Dimanche 12-08-2007
	n°33 : Lundi 13-08-2007 au Dimanche 19-08-2007
	n°34 : Lundi 20-08-2007 au Dimanche 26-08-2007
	n°35 : Lundi 27-08-2007 au Dimanche 02-09-2007
	n°36 : Lundi 03-09-2007 au Dimanche 09-09-2007
	n°37 : Lundi 10-09-2007 au Dimanche 16-09-2007
	n°38 : Lundi 17-09-2007 au Dimanche 23-09-2007
	n°39 : Lundi 24-09-2007 au Dimanche 30-09-2007
	n°40 : Lundi 01-10-2007 au Dimanche 07-10-2007
	n°41 : Lundi 08-10-2007 au Dimanche 14-10-2007

La catégorie de vos pages d'annonces

Categorie :  
Adresse site web :



Et l'adresse de votre site web si vous en possédez un.

Adresse site web :  (http://votrelien)

APPUYEZ ENSUITE SUR LE BOUTON « soumettre »

Une page nouvelle apparaît :

Votre annonce a bien été  
enregistrée.  
Elle sera publié dans la  
catégorie Automobile  
pendant la période du 30-  
07-2007 au 05-08-2007

## **QUE SE PASSERA T IL ALORS ?**

Prochainement nous mettrons à votre disposition sur le site un moyen de paiement en ligne entièrement sécurisé. Vous pourrez alors régler la facture de votre campagne d'annonces professionnelles par carte bleue.

Dans l'attente de ce système nous procéderons de façon « classique ».  
Dès l'apparition de votre demande d'annonce sur son écran de contrôle, la directrice commerciale prendra directement contact avec vous et vous fera parvenir une facture que vous pourrez régler par chèque ou virement bancaire.

**ATTENTION : VOTRE ANNONCE NE PEUT ETRE INSEREE SUR LE SITE TANT QUE VOTRE REGLEMENT NE NOUS EST PAS PARVENU.**

### **NOTE :**

Le bouton « gérer les annonces » vous permet de modifier à tout moment vos Annonces (même lorsqu'elles sont en ligne).






• [Gérez les annonces](#)

Administration		Gérer vos annonces			Deconnexion		
Accueil > Petites Annonces							
ID	Type d'annonce	Date	Catégorie	Active	Action		
49		30-07-2007 05-08-2007	Automobile	non	Modifier	Activer	Supprimer

Cliquer sur « modifier » :



Vous permet de retrouver la page d'origine que vous avez remplie :

Administration		Modification annonce		Deconnexion	
Accueil > Petites Annonces					
Page Gauche :					
	Annonce 1		Annonce 2		
	Titre : [Champ]		Titre : [Champ]		
	Texte : L1 [Champ]		Texte : L1 [Champ]		
	L2 [Champ]		L2 [Champ]		
L3 [Champ]		L3 [Champ]			
Photo : 		Photo : 		[Parcourir...]	
Annonce 3					
Annonce 4					
Page Droite :					
Annonce 1		Annonce 2			
Titre : [Champ]		Titre : [Champ]			
Texte : L1 [Champ]		Texte : L1 [Champ]			
L2 [Champ]		L2 [Champ]			
L3 [Champ]		L3 [Champ]			
L4 [Champ]		L4 [Champ]			
L5 [Champ]		L5 [Champ]			
L6 [Champ]		L6 [Champ]			
L7 [Champ]		L7 [Champ]			
L8 [Champ]		L8 [Champ]			
L9 [Champ]		L9 [Champ]			
Photo : 		Photo : 		[Parcourir...]	

Vous pouvez procéder à tout type de modification.

## LES PUBLICITES GRAPHIQUES

### Publicités Graphiques

- Bannières
- Carrés

Il s'agit des publicités que l'internaute peut voir sur le site.

Vous devez contacter la Direction commerciale pour acheter bannières et carrés publicitaires.

En cliquant sur bannières ou carrés vous trouvez une page explicative.

La bannière est l'un des formats publicitaires les plus remarquables.  
3 emplacements - 3 possibilités cumulables de visibilité

De par sa dimension de 468 x 60 pixels, elle est par conséquent, le format par excellence pour valoriser une marque, un produit, un événement et obtenir un taux de clics élevés. Sa diffusion est 7 jours/7 - 24h/24



TARIFS

Produit	Fréquence	Coût de création bannière fixe	Coût de création bannière animée	Coût de diffusion
bannière index	Hebdo	160 € ht	290 € ht	150 € ht
bannière PA	Hebdo	160 € ht	290 € ht	120 € ht
bannière forum	Hebdo	160 € ht	290 € ht	100 € ht
3 bannières	Hebdo	160 € ht	290 € ht	370 € ht

Innovation importante :

Nous avons placé un **TABLEAU INTERACTIF** qui vous permet de connaître à tout moment pour l'année entière LA DISPONIBILITE DES BANNIERES en passant simplement votre souris sur les bandes vertes.

**DISPONIBILITÉ DES BANNIÈRES**

Pour connaître la disponibilité des bannières, passez la souris sur la zone verte qui indique le numéro de semaine

Mois	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31
26	D 1	M 1	S 1	L 1	J 1	S 1	M 1	V 1	S 1	M 1	V 1	S 1	M 1	V 1	S 1	M 1	V 1	S 1	M 1	V 1	S 1	M 1	V 1	S 1	M 1	V 1	S 1	M 1	V 1	S 1	
31	M 31	V 31	D 31	J 31	S 31	L 31	M 31	V 31	S 31	M 31	V 31	S 31	M 31	V 31	S 31	M 31	V 31	S 31	M 31	V 31	S 31	M 31	V 31	S 31	M 31	V 31	S 31	M 31	V 31	S 31	

**Bannières disponibles :**

- 9 Index
- 10 Petite Annonce
- 10 Vos Réactions/Jeux

**LES PUBLICITES VIDEOS**

- Publicités Vidéos**
- Spot
  - Publi reportage
  - Parrainage

C'est le « nec plus ultra » de la publicité.

Autrefois ce type de publicité était réservé à des grandes firmes qui avaient les moyens de payer des centaines de milliers d'euros pour des séquences publicitaires sur des chaînes hertziennes (ou du câble).

Avec l'arrivée d'aisne.tv, les petites mairies peuvent également se payer ces publicités très performantes pour des tarifs adaptés à leurs moyens.

Prendre contact avec la Direction commerciale si vous êtes intéressés.

Les pages présentent les produits et leurs tarifs.

## SPOT

**Administration** **Spot Publicitaire** **Deconnexion**

[Retour menu](#) > **Publicités Vidéos**

Une occasion de communiquer "comme les grands". Le spot publicitaire renforce la crédibilité et le climat de confiance.  
 Il peut être d'une durée de 10, 20 ou 30 secondes. Leurs emplacements suivent une grille de programme définie.  
 Sa diffusion est de 7 jours/7 - 24h /24

L'annonceur convient de la durée du spot suivant le contenu :

- 10 secondes = Nom et adresse de l'annonceur
- 20 secondes = Nom, adresse et slogan de l'annonceur
- 30 secondes = Nom, adresse, slogan, offre(s) spéciale(s) de l'annonceur



**TARIFS**

Produit	Fréquence	Coût de création	Coût de diffusion
spot 10" 1-2-3	Hebdo	315 € ht	312 € ht
spot 10" 4-5-6	Hebdo	315 € ht	260 € ht
spot 10" 7-8-9	Hebdo	315 € ht	208 € ht
spot 20" 1-2-3	Hebdo	420 € ht	384 € ht
spot 20" 4-5-6	Hebdo	420 € ht	320 € ht
spot 20" 7-8-9	Hebdo	420 € ht	256 € ht
spot 30" 1-2-3	Hebdo	735 € ht	444 € ht
spot 30" 4-5-6	Hebdo	735 € ht	370 € ht
spot 30" 7-8-9	Hebdo	735 € ht	296 € ht


## PUBLI REPORTAGE

**Administration** **Publi Reportage** **Deconnexion**

[Retour menu](#) > **Publicités Vidéos**

C'est l'outil de communication par excellence. Il accroît la crédibilité et le respect par l'aspect "prestigieux" d'un reportage. Le publi-reportage permet de détailler précisément une activité, une entreprise, une enseigne... avec des informations sur l'historique, le rôle économique, les effectifs...

Il valorise de ce fait les collaborateurs en évoquant leur "outil de travail".  
 Le publi-reportage offre l'opportunité de fournir une vision différente, une vue de l'intérieur.  
 L'annonce maîtrise totalement le contenu.  
 La durée du publi-reportage est de 3 ou 6 minutes selon le contenu.  
 Il est diffusé suivant une grille de programme définie. Sa diffusion est de 7 jours/7 - 24 h/24



**TARIFS**

Produit	Fréquence	Coût de création	Coût de diffusion
publi 3min	Hebdo	2100 € ht	1000 € ht
publi 6min	Hebdo	4200 € ht	3000 € ht

## PARRAINAGES

[Retour menu](#) > Publicités Vidéos

Produit de notoriété d'une durée moyenne de 8 secondes, le clip parrainage permet, à un annonceur bien implanté, de faire un "clin d'oeil" à sa clientèle.  
2 parrainages possibles- le J.T. et la METEO  
D'autres parrainages seront proposés lors des prochaines grilles de programmes sur lesquelles se grefferont des rubriques à thème (sport, économie, culture ...)

Le clip parrainage est diffusé avant et après la rubrique parrainée.  
Sa diffusion est de 7 jours/7 - 24 h/24

**TARIFS**

Produit	Fréquence	Coût de création	Coût de diffusion
parrainage JT	Mensuel	315 € ht	3200 € ht
parrainage météo	Mensuel	315 € ht	1600 € ht